

## ► ACROBATIES FORESTIÈRES

# Allons faire le singe à Montmort-Lucy

Grimper à une échelle de corde, s'agripper à un filet, tanguer dans une balançoire suspendue au-dessus du plancher des vaches : des plaisirs de jeunesse auxquels les adultes peuvent de nouveau goûter, sans craindre de passer pour des hurluberlus, dans un décor somptueux. Aventure, sensations, délassément : c'est tout ce qu'offre le parcours acrobatique forestier récemment taillé à travers la "jungle" de Montmort-Lucy.

**J**ouer les funambules jusqu'à dix-huit mètres du sol, se lancer dans le vide accroché à une liane comme Tarzan, glisser le long d'un câble de 135 m de long : qui n'a rêvé de retomber en enfance et de faire le zouave en toute liberté au cœur d'un espace qui a toujours fasciné les hommes, la forêt ? A mi-chemin du parcours du combattant et du parc d'attractions, le parcours acrobatique forestier

ouvert le 14 juillet dernier à Montmort-Lucy ravira les amateurs de sensations qui apprécient en même temps la quiétude de la campagne.

C'est ici, au milieu d'une forêt de 18 hectares, parmi les chênes, les frênes et les ormes, que Yannick Steck a accroché un entrelacs de cordes, de plates-formes et de passerelles permettant de naviguer d'arbre en arbre. « *Je voulais créer mon emploi et mon monde à moi* », résume ce jeune entrepreneur de 29 ans, qui surfe sur l'incroyable vogue de l'accrobranche (voir des précisions sur ce terme en encadré).

Créé à côté du fameux château de Montmort-Lucy – célébré en son temps par Victor Hugo – sur une propriété appartenant au châtelain, le parcours offre un nouvel espace ludique à vocation familiale qui n'existait pas dans cette région. Le succès a été immédiat, allant même au-delà des espérances de son fondateur, puisque environ 10 000 visiteurs ont été accueillis depuis l'ouverture, avec des pointes à 200 entrées par jour. Et ce malgré un démarrage tardif et une publicité limitée.

## REPÈRES

Deux parcours aventure sont actuellement ouverts dans la Marne. L'un à Montmort-Lucy, l'autre dans la forêt de Sainte-Menehould. Ce dernier a été créé à l'initiative de la SARL Argonne Aventure (03 26 60 53 00). Il existe par ailleurs depuis peu une véritable activité accrobranche au domaine de Commétreuil (inscriptions à la Maison du Parc : 03 26 59 44 44). Signalons aussi l'existence du Parc Der Aventure à Braucourt, en Haute-Marne (06 30 73 87 06).



► Pas besoin d'être un alpiniste confirmé. Avec six parcours de niveaux différents, le parc s'adresse à un public très large, dès l'âge de 3 ans (à compter de l'an prochain).



▲ Avant de créer son entreprise, Yannick Steck a enseigné l'éducation physique, notamment au CFA de Châtillon-sur-Marne, au collège Terres-Rouges à Epernay et à Mareuil-le-Port.

▼ Le briefing, étape obligatoire et indispensable pour apprendre les consignes de sécurité et se familiariser avec les ateliers.



## Six parcours

Cet engouement s'explique de deux manières. D'abord par le cadre, magnifique, majestueux, où la nature est à peine troublée par les ébats des humains suspendus à leurs baudriers. « *Ce matin, je me suis retrouvée nez à nez avec deux "Bambis"* », raconte une animatrice du parc. Un autre jour, Yannick Steck a croisé la route d'une renarde avec ses renardeaux (rien à craindre d'une telle rencontre, car ce sont des animaux farouches). « *Depuis que la forêt n'est plus chassée, les bêtes reviennent, se réjouit le gérant du parcours. On voit réapparaître chevreuils, biches, sangliers...* »

Deuxième raison à l'adhésion populaire que rencontre le parc, son incroyable diversité : 66 ateliers répartis sur 6 parcours de niveaux différents, désignés chacun par une couleur en fonction de sa difficulté, comme au ski. Rose pour les 3-6 ans (ce parcours ouvrira l'an prochain), blanc pour les débutants, puis vert, bleu, rouge et enfin noir pour les pratiquants les plus aguerris. Semés chacun à bonne distance l'un de l'autre, aucun de ces parcours ne se croise ni ne se mélange. Selon son âge, ses aptitudes physiques et son niveau d'entraînement, on y pratique des ateliers aux noms évocateurs : le pont de singe, la poutre de grizzli, la tyrolienne ou encore la liane folle.

## Sécurité garantie

Ces parcours sont a priori sans danger et les risques de chute inexistantes pour peu que l'on respecte les consignes de sécurité délivrées de manière systématique à l'entrée du parc. Le visiteur est d'autorité équipé de tout l'harnachement nécessaire à sa sûreté : un baudrier, deux longues munies de mousquetons, une poulie, ainsi qu'une paire de gants, indispensable pour certains exercices où les doigts sont plus exposés. Muni de ce paquetage, l'aventurier en herbe est paré pour affronter tous les périls de la forêt. Six personnes au minimum encadrent le public, qui préposées à la surveillance, qui à l'intervention. Le personnel reste en permanence relié par talkie-walkie.

Yannick Steck ne badine pas avec la sécurité. Alors que la réglementation française fait preuve d'une certaine... souplesse, puisque n'importe qui ou presque peut s'introniser exploitant d'un parcours aventure, le gérant exige que ses employés passent le monitorat fédéral arbre et l'attestation de formation aux premiers secours. Bardé de diplômes, il montre lui-même l'exemple. Titulaire d'un DESS en préparation physique, ce natif d'Epernay est aussi secouriste, surveillant de plage et de piscine, et directeur de colonie. Sportif accompli, il a joué trois-quarts aile dans le club de rugby de sa ville d'origine, a pendant un an préparé l'équipe de water-polo d'Epernay, et pratique plusieurs autres sports tels que la natation, le tennis, le VTT et surtout le snowboard, sa discipline favorite. « *A la base, je suis un passionné de montagne et de sports de pleine nature* », confie-t-il.

Ce goût du sport l'a amené à prendre ses distances avec l'enseignement, même s'il se tient encore à la disposition de l'Education nationale pour des remplacements. « *Au départ, je voulais créer des séjours touristiques en VTT, encadrés ou non, en y greffant d'autres activités liées au patrimoine local,*



- ▲ Le parc a créé douze emplois durant l'été. Il ne peut fonctionner qu'avec six personnes au minimum.
- ▼ Groupes, individuels, comités d'entreprise : le parc peut recevoir tout le monde. Il a déjà accueilli par exemple un séminaire du Crédit du Nord.



**Renseignements : Cap Aventures**  
 au 03 26 32 59 07 ou au 06 60 08 27 84.  
 Le parc se situe à l'entrée de Montmort-Lucy quand on vient de Sézanne  
 (et donc à la sortie du village en venant d'Épernay). A noter que le parc est libre  
 d'accès, c'est-à-dire que l'on peut s'y promener sans acquitter de droit d'entrée.

à l'histoire, à la culture, au champagne et à la restauration. Je suis en effet convaincu que la Champagne est une très belle région si on la regarde différemment. » Le parcours acrobatique forestier, qui n'était au départ qu'une facette du projet, en est devenu le moteur, car cette activité est vite apparue comme la plus viable et la plus rentable au démarrage.

## Booster l'économie locale

Mais loin de renoncer à son plan initial, Yannick Steck et ses deux associés (le propriétaire de la forêt, Hubert Crombez de Montmort, et le constructeur du parcours, dont le nom est tenu secret vis-à-vis de la concurrence), se projette déjà dans un futur proche. Le circuit VTT verra bientôt le jour, d'autant que le parc est traversé par la variante d'un chemin de grande randonnée, de même que d'autres activités : équitation, poneys, jeux gonflables, course d'orientation, sorties nocturnes avec lampes frontales... Le gérant fonde aussi de gros espoirs sur le terrain de paint-ball en cours d'aménagement. « Il existe une très forte demande. Je projette d'ouvrir une dizaine de terrains si le premier répond à nos attentes. » D'autres aménagements de confort vont également permettre d'améliorer les conditions d'accueil d'un parc qui n'en est encore qu'à ses balbutiements.

Accueilli favorablement par les autorités locales (commune de Montmort et Parc de la Montagne de Reims notamment), même s'il n'a pour l'heure bénéficié d'aucune subvention, le parcours acrobatique forestier deviendra à n'en pas douter un acteur majeur du tourisme dans la région de Sézanne et d'Épernay. « Notre activité n'est concurrente d'aucune autre, souligne Yannick Steck. Au contraire, nous voulons fonctionner en synergie avec les structures existantes, comme les hôtels, les restaurants et le château de Montmort. Nous souhaitons vraiment booster l'économie locale. »

Les trois associés ont investi 250 000 euros dans ce beau pari. Pour être rentable, le parc doit accueillir 80 personnes en moyenne par jour, sachant que les six parcours ne peuvent recevoir que 120 personnes en simultané, et que le parc sature à 300 visiteurs en fréquentation instantanée. Faire le plein, c'est tout le mal que l'on peut souhaiter à une activité économique qui a créé douze emplois cet été.

Frédéric Marais

## Accrobranche et parcours aventure

Les spécialistes font une distinction entre le parcours aventure et l'accrobranche proprement dite. L'accrobranche consiste à grimper en haut des arbres et à se balader sur leur cime. L'installation permettant d'accéder au houppier est provisoire, le temps de monter et de redescendre. A l'inverse, le parcours aventure (l'administration emploie le terme de "parcours acrobatique en hauteur") repose sur une série d'équipements fixes permettant de se déplacer d'arbre en arbre en se servant de leurs troncs comme supports.

F.M.